



PRÉFET DE LA HAUTE-MARNE

Préfecture
Direction des Services du Cabinet

Service des Sécurités

Dossier suivi par :

Anne Saline
03.25.30.22.53
anne.saline@haute-marne.gouv.fr

CHAUMONT, le 11/04/2017

Le préfet de la Haute-Marne

à

Mesdames et Messieurs les présidents des bureaux de vote
Mesdames et Messieurs les maires des communes accueillant un
bureau de vote

En communication à :

Mesdames et monsieur les sous-préfets
Monsieur le directeur départemental de la Sécurité Publique
Monsieur le Commandant du groupement
de gendarmerie départementale
Monsieur le directeur départemental des services d'incendies et
de secours

Signé

OBJET : Sécurisation des bureaux de vote lors des élections présidentielles des 23 avril et 7 mai 2017 – Mesures de vigilance

Dans un contexte de menace terroriste qui demeure élevé et protéiforme, l'organisation des élections présidentielles les dimanches 23 avril et 7 mai 2017 doit susciter une attention particulière de la part de tous et notamment de la vôtre.

Lors des deux journées concernées, les patrouilles dynamiques des forces de sécurité seront mobilisées aux abords des bureaux de vote et se montreront particulièrement vigilantes lors de la fermeture de ces derniers.

Néanmoins, je vous invite à leur signaler tout cas d'urgence ou tout comportement suspect permettant de les orienter en appelant :

- pour la zone police : le 17
- pour la zone gendarmerie : le 03.25.30.50.00
- pour les services d'incendies et de secours : le 18

Les patrouilles concernées pourront par ailleurs être amenées à prendre contact avec vous ou avec l'un de vos représentants à l'extérieur des bureaux de vote, mais ne pourront pénétrer à l'intérieur que sur le fondement d'une réquisition écrite de votre part. Vous trouverez ci-joint, à cet effet, un modèle vous permettant de procéder à une telle réquisition.

Pour les communes disposant d'une police municipale, je vous invite, Mesdames et Messieurs les Maires, à mobiliser vos effectifs dans le cadre du dispositif de surveillance que vous aurez mis en place.

Vous pouvez compter sur mon entière disponibilité et celle de mes services pour répondre à vos interrogations.

Françoise SOULIMAN

PJ n°1 : Formulaire de réquisition de la force publique à remplir par le président du bureau de vote

Réquisition de la force publique

Je soussigné (*nom-prénom*) en ma qualité de président du bureau de vote de (*lieu*) du scrutin du (*date*) de l'élection du Président de la République requiert le concours de la force publique en raison des troubles à l'ordre public à l'intérieur du bureau de vote menaçant le bon déroulement du scrutin.

Fait à Le,

Signature du président du bureau de vote